

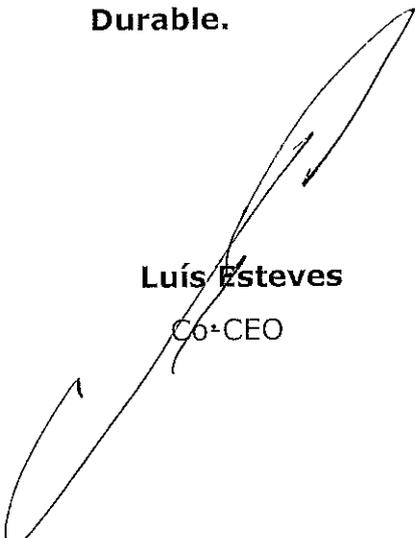
ENGAGEMENTS DE GESTION

En étant conscient de l'importance de la **satisfaction des clients** pour le développement durable de l'organisation, **Amorim Cork** assume l'**amélioration continue de la performance**, comme un facteur déterminant pour assurer le rendement du capital investi, la satisfaction des employés et la compétitivité, **tout en assurant la continuité pour les générations futures.**

La société s'engage à **respecter les exigences légales applicables et les autres exigences auxquelles le Groupe a souscrit**, ainsi que les exigences réglementaires associées au système de gestion mis en œuvre, en fournissant des informations et toutes les ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs.

Le Comité Directeur assume la responsabilité de la mise en œuvre de ces **Engagements en matière de Gestion** considérant qu'ils sont un facteur déterminant de la pérennité de l'entreprise et de son **Développement Durable.**

15 mars 2021



Luís Esteves

Co-CEO



Christophe Fouquet

Co-CEO